

2 novembre 2021

EM/2021/31

L'examen du projet de rapport de cadrage de l'évaluation entreprises et biodiversité est désormais disponible !

Chers membres de l'IPBES, observateurs et autres parties intéressées,

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la période d'examen externe du projet de rapport de cadrage de l'évaluation entreprises et biodiversité, qui se déroulera du **2 au 13 novembre 2021**.

Adopté par la Plénière dans la décision IPBES-7/1, le programme de travail glissant de la Plateforme pour la période allant jusqu'en 2030 comprend une évaluation méthodologique de l'impact et de la dépendance des entreprises à l'égard de la biodiversité et des contributions de la nature aux populations (« évaluation entreprises et biodiversité »). Dans la même décision, la Plénière a approuvé la mise en place d'un processus de cadrage pour l'évaluation, sur la base du rapport initial de cadrage figurant dans l'appendice II du document IPBES/7/6, qu'elle examinera à sa neuvième session (en juillet 2022).

Cet examen externe s'adresse aux gouvernements, aux experts intéressés et qualifiés, y compris aux scientifiques, aux décideurs, aux praticiens ainsi qu'aux autres détenteurs de savoirs.

Si vous désirez participer en tant que réviseur expert à cet examen externe, veuillez suivre les étapes suivantes :

1. Inscrivez-vous en tant qu'utilisateur sur le site Internet de l'IPBES (<https://ipbes.net/fr/user/register>) si vous ne l'avez pas déjà fait ;
2. Inscrivez-vous pour examiner le projet d'évaluation à l'adresse suivante : https://ipbes.net/registration/business_biodiversity_draft_scoping_report.
3. Une fois inscrit, vous recevrez un courrier électronique vous donnant un accès confidentiel au projet de rapport de cadrage. Nous vous demandons de soumettre vos commentaires en anglais en utilisant le modèle disponible sur la même page Internet.

Durant la période d'examen, les ateliers de dialogue en ligne suivants seront organisés :

- Un atelier de concertation en ligne réservé aux points focaux nationaux de l'IPBES et autres représentants des gouvernements. Afin de tenir compte des différents fuseaux horaires, les participants pourront choisir d'assister à l'une des sessions suivantes :
 - **Mardi 16 novembre 2021** : 16 h 00 – 18 h 00 CET (une interprétation en anglais, espagnol et français sera assurée)

- Jeudi **18 novembre 2021** : 09 h 00 – 11 h 00 CET (une interprétation en anglais, arabe, chinois et russe sera assurée)
- Un atelier de dialogue en ligne pour les parties prenantes, ouvert à tous les experts intéressés, se déroulera le jeudi **18 novembre 2021**, de 14 h 00 à 16 h 00 (CET).
- Un atelier de dialogue en ligne sur les savoirs autochtones et locaux dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche pour reconnaître et travailler sur les savoirs autochtones et locaux adoptée par l'IPBES en plénière dans sa décision IPBES-5/1.

Le lien pour s'inscrire à l'atelier de dialogue en ligne des parties prenantes ainsi que le lien à l'aide duquel les points focaux nationaux peuvent inscrire une délégation pour l'atelier de dialogue en ligne qui leur est réservé seront tous deux communiqués par courriel aux parties concernées après leur inscription réussie en tant que réviseur (voir ci-dessus).

Pour toute question technique concernant les ateliers de dialogue, veuillez contacter l'unité de support technique sur la constitution de capacités à l'adresse tsu.capacitybuilding@ipbes.net.

Je vous remercie par avance de votre soutien continu à l'IPBES.



D^r Anne Larigauderie | Secrétaire exécutive

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)